5537-ANHEE, le 08 février 2017

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communaux

de et à 5537-ANHEE

OBJET : Point supplémentaire à l'ordre du jour établi par le Collège Communal le 01er février 2017. Annexe I à la première convocation du Conseil Communal.

Madame la Conseillère Communale,
Monsieur le Conseiller Communal,

En vertu de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et du règlement d'ordre intérieur adopté par le Conseil Communal en date du 15 mai 2013, nous ajoutons à l'ordre du jour de la séance publique du Conseil Communal du 16 février prochain : **après le point n° 11 en séance publique :**

à la demande de M. Jean THEUNISSEN, Conseiller communal :

-Sentier de Houx.

Le présent courrier fait partie intégrante de l'ordre du jour du Conseil Communal prévu le 30 novembre 2016.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame la Conseillère Communale, Monsieur le Conseiller Communal, nos salutations les plus distinguées.

Le Bourgmestre,

L. PIETTE.